

Marguerite Bourgeoys, enseignante et religieuse

Jacques Lacoursière

Number 75, Fall 2003

Sur les bancs d'école

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7317ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacoursière, J. (2003). Marguerite Bourgeoys, enseignante et religieuse. *Cap-aux-Diamants*, (75), 10–12.

MARGUERITE BOURGEOYS, ENSEIGNANTE ET RELIGIEUSE

PAR JACQUES LACOURSIÈRE

L'année 1653 marque un tournant dans l'histoire de Montréal. L'arrivée de plus d'une centaine d'hommes, qui forment la Grande Recrue, redonne le courage à celles et ceux qui vivaient dans l'inquiétude depuis plusieurs années. En 1651, Ville-Marie, qui comptait alors une cinquantaine de colons, subit les attaques iroquoises. Jugeant qu'une telle situation ne peut plus durer, Paul de Chomedey de Maisonneuve, gouverneur de la petite colonie qui est un État dans l'État, décide de se rendre en France dans l'espoir de travailler à un accroissement considérable de la population. «Je tâcherai d'amener 200 hommes [...] pour défendre ce lieu; que si je n'en ai pas moins de cent, je ne reviendrai point et il faudra tout abandonner, car aussi bien la place ne serait pas soutenable», déclare-t-il avant de partir. L'idée de vider la Nouvelle-France de la présence française ne germe pas seulement chez Maisonneuve. À Québec, Marie de l'Incarnation, supérieure des ursulines, écrit à son fils Claude : «L'on projette de tout quitter et de faire venir des vaisseaux de France pour sauver ceux qui ne seront pas tombés en la puissance de nos ennemis.»

Marguerite Bourgeoy
à l'œuvre dans la première
école de Ville-Marie
(Montréal). Illustration
de Jacques Bernier. (*La vie
des pionniers du Canada*.
Montréal, Les Frères
des écoles chrétiennes,
1953, p. 105).

Comme la mission de Maisonneuve en France se développe très bien, le fondateur de Ville-Marie songe donc au développement de sa petite colonie. S'il a fallu attendre six ans avant

qu'y naisse un premier enfant, depuis 1658, le nombre de naissances augmente continuellement. Mais le taux de mortalité infantile est très élevé : Barbe Meunier voit le jour le 24 novembre 1648 et décède le 3 du mois suivant. En 1649, seulement trois enfants sur les dix qui naissent échappent à une mort prématurée. En bon administrateur, Maisonneuve cherche à recruter une personne pour s'occuper de l'instruction des enfants.

En 1652, le gouverneur de Ville-Marie séjourne dans la ville de Troyes où sa sœur Louise de Chomedey de Sainte-Marie est directrice de la congrégation externe de Notre-Dame. Parmi les congréganistes, il y a une fille âgée de 32 ans : Marguerite Bourgeoy. Les propos de sœur Louise lui a appris bien des détails sur Ville-Marie. Maisonneuve réussit rapidement à convaincre Marguerite d'émigrer à Ville-Marie pour s'occuper de l'éducation des enfants. Elle deviendra donc la première institutrice laïque.

L'ÉTABLISSEMENT

La traversée de l'océan Atlantique est pénible. Le vrai départ a lieu le 20 juillet 1653 et Marguerite débarquera à Québec le 22 septembre. «Je partis de Québec le plutôt qu'il





■ *Le vrai portrait de Marguerite Bourgeoys.* Pierre LeBer, 1700, huile sur toile, 62,3 x 49,6 cm. (Musée Marguerite-Bourgeoys, 1999. 128).



■ *Marguerite Bourgeoys entourée d'enfants, œuvre attribuée à William Berczy, huile sur toile, 1805, 69 x 69 cm. (Maison Saint-Gabriel, 1994. 79).*



■ *Marguerite Bourgeoys, œuvre attribuée à Antoine Plamondon, huile sur toile, vers 1850-1860, 74 x 62,5 cm. (Maison Saint-Gabriel, 1994. 604).*

me fut possible, raconte Marguerite, quoique nous n'arrivâmes à Montréal que 15 jours après la Toussaint.» Comme il n'y a pas encore d'enfants d'âge scolaire, elle aide les femmes des colons dans de menus travaux, agissant comme une «vraie aide sociale»!

Enfin, le 22 janvier 1658, la future fondatrice de la congrégation de Notre-Dame accepte, devant le notaire Bénigne Basset, la concession d'un terrain sur lequel il y a une étable, un édifice en pierre «de trente-six pieds de long sur dix-huit de large, situé près de l'hôpital, avec un terrain contigu de quarante-huit perches». Quelques semaines plus tard, cette première école montréalaise accueille quelques filles et quelques garçons en âge d'apprendre.

Consciente des besoins à venir, Marguerite Bourgeoys décide de se rendre en France «dans le dessein d'amener quelques filles pour m'aider à recorder les enfants». Le 14 octobre 1658, elle quitte donc Québec pour La Rochelle. Puis, à Troyes, elle rencontre de ses anciennes compagnes de la congrégation : Catherine Crolo, Marie Raisin et Aimée Châtel. Au père de cette dernière qui s'informe sur la façon dont le petit groupe va subvenir à ses besoins, Marguerite raconte ainsi ce qu'elle a répondu : «Je lui dis que nous travaillerions pour gagner notre vie, et que je leur promettais, à toutes, du pain et du potage; ce qui lui tira les larmes des yeux et il se mit à pleurer.» Par la suite, le père d'Aimée «fit coudre proche la baleine de son corset cent cinquante livres en écus d'or, avec défense de m'en parler, ni à personne.»

Le 7 septembre 1659, toutes débarquaient à Québec après une traversée orageuse qui dura deux mois. À cette époque, il était question que des ursulines aillent s'installer à Montréal, ce qui signifiait que Marguerite Bourgeoys et ses compagnes devaient prendre le chemin de la France, vu que leur présence aurait été quasi inutile. Mais le projet n'eut pas de suite.

Même si elles mènent une vie commune, ces femmes ne forment pas une communauté. Elles n'ont pas de costume particulier et ne sont pas soumises à une règle précise. Elles

se consacrent à l'enseignement. Vers l'année 1666, le sulpicien Gabriel Souart, premier curé de la paroisse Notre-Dame et seigneur de l'île de Montréal, ouvre une école pour les garçons, ce qui signifie, qu'à Ville-Marie, Marguerite et ses filles vont se consacrer exclusivement à l'instruction des filles. À cette époque, elles s'occupent aussi des Filles du roi qui n'ont pas encore trouvé à se marier.

NAISSANCE DE LA COMMUNAUTÉ

Pour assurer la survie de sa mission, Marguerite Bourgeoys, que l'on appelle de plus en plus «sœur Bourgeoys», décide de fonder une nouvelle communauté dont la vocation première serait l'enseignement. Pour ce faire, il faut d'abord l'autorisation du roi Louis XIV. Le 9 octobre 1667, l'intendant Jean Talon autorise les habitants de Ville-Marie à se réunir pour demander la délivrance de lettres patentes à cet effet. Forte de l'appui de l'évêque François de Laval et de l'intendant Talon, sœur Bourgeoys quitte la colonie pour la France. À Paris, le ministre Jean-Baptiste Colbert avait été mis au courant de la démarche par Talon qui lui avait écrit au sujet de cette «espèce de Congrégation pour enseigner à la jeunesse, avec les lettres et l'écriture, les petits ouvrages de main». L'homme fort du roi donne alors son appui. Mais il attendra le retour de Louis XIV qui est en Flandre. Et c'est à Dunkerque, en mai 1671, que sont signées les lettres patentes qui seront enregistrées au Parlement de Paris, le 20 juin suivant.

Louis XIV et son principal ministre avaient peu de sympathie pour les ordres mendiants. Ce qui les frappe dans la demande de mère Bourgeoys, c'est l'autosuffisance des membres de la communauté naissante : «Notre bien-aimée Marguerite Bourgeoys [...] a très humblement fait exposer qu'il y a longtemps qu'il a plu à Dieu lui inspirer le désir de l'avancement de la foi catholique par la bonne instruction des personnes de son sexe, tant des sauvages que des Français naturels de la Nouvelle-France, où elle s'est retirée pour ce sujet dès l'année 1653; s'y étant établie dans l'île de Montréal avec quelques autres filles vivant en communauté; elle y a fait l'exercice de maîtresse d'école, en mon-

trant gratuitement aux jeunes filles tous les métiers qui les rendent capables de gagner leur vie et, avec un si heureux progrès, par les grâces continuelles de la divine Providence, que la dite exposante ni ses associées ne sont aucunement à charge au pays, ayant fait bâtir à leurs dépens, dans l'île de Montréal, deux corps de logis propres à leur dessein et fait défricher plusieurs concessions de terre, bâtir une métairie garnie de toutes les choses nécessaires. [...] Au moyen de quoi la dite exposante a été conseillée, pour le bien général de l'île, de venir nous requérir de lui accorder nos lettres de confirmation de cet établissement, sous le titre de Congrégation de Notre-Dame. [...] Nous avons approuvé, confirmé, autorisé, approuvons, confirmons et autorisons par ces présentes, signées de notre main, l'établissement de la dite Congrégation de Notre-Dame dans la dite île de Montréal en la Nouvelle-France, pour l'instruction des jeunes filles dans la piété, pour les rendre capables de la pratique et exercice des vertus chrétiennes et morales, selon leur état; sous la juridiction de l'ordinaire, sans qu'elles puissent être troublées, sous quelque prétexte que ce soit.»

Lorsqu'elle revient à Montréal, en 1672, mère Bourgeoys amène avec elle six nouvelles filles séculières et six candidates éventuelles. Deux ans plus tard, les membres de la congrégation portent un costume qui s'apparente à ce que les femmes ont dans certaines régions de France. Le nombre de sœurs augmente graduellement, ce qui permet l'ouverture de

nouvelles écoles, non seulement sur l'île de Montréal, mais aussi dans les régions de Trois-Rivières et de Québec. En 1678, des Canadiennes deviennent membres de la congrégation de Notre-Dame. Au recensement, dressé en 1681, on dénombre dix-neuf sœurs. Celles-ci ne sont pas cloîtrées. L'historien Lionel Groulx explique ainsi ce choix : «C'est alors la tradition que les congrégations cloîtrées s'adonnent seules aux œuvres d'enseignement. En un pays pauvre comme la Nouvelle-France, Marguerite a compris qu'il faut autre chose. Des religieuses en clôture peuvent s'établir dans les villes. [...] Il en faut d'autres qui aient le pied libre des missionnaires, qui puissent se soumettre aux exigences des petites missions.»

À partir de l'année 1683, mère Bourgeoys souhaite laisser à une autre religieuse la tâche de supérieure de la communauté. Ce ne sera que dix ans plus tard, que sœur Marier Barbier lui succédera. La congrégation de Notre-Dame de Montréal continue son œuvre éducative, basée sur une pédagogie qui, au XVII^e siècle, était considérée comme très moderne. Marguerite Bourgeoys, qui avait pris le nom de sœur du Saint-Sacrement, décède le 12 janvier 1700. Elle sera canonisée le 31 octobre 1982. ♦

■ Jacques Lacoursière est historien et animateur de *J'ai souvenir encore* à la radio de Radio-Canada.

■ En 1657, à Ville-Marie (Montréal), le jour de la Sainte-Catherine, Marguerite ouvre la première école dans une étable de pierre prêtée par de Maisonneuve. (Nos Racines, n° 17, p. 335).

